Bulletin N° 2 ▮ Mai 2011
Fondation iFRAP 5 rue Cadet 75009 Paris ▮ www.ifrap.org ▮ Tél 01 42 33 29 15 ▮ contact@ifrap.org

FONDATION iFRAP
FONDATION POUR LA RECHERCHE SUR LES ADMINISTRATIONS ET LES POLITIQUES PUBLIQUES

BULLETIN D'INFORMATION de la FONDATION iFRAP

EDITO

C'est une activité débordante qui marque ce premier semestre de l'année 2011 à la Fondation iFRAP. Avec la sortie des *Fonctionnaires contre l'État* chez Albin Michel et une actualité riche sur le point d'indice des fonctionnaires, les 35 heures, le RSA, les inégalités, la réforme de l'ISF, c'est plus de 4 fois par semaine que nous sommes sollicités par les médias. Depuis le début de l'année, nous sommes passés plus de 80 fois dans les journaux, les radios et les télévisions.

Notre expertise est de mieux en mieux reconnue et nos chiffres ne sont plus contestés. Même nos adversaires sur le plan des idées nous respectent mieux et surtout… redoutent la Fondation iFRAP. Par la pertinence de nos études, l'approfondissement de nos propositions et de nos comparaisons internationales, nous devenons LE think-tank des chiffres et des faits.

Exemple : la Fondation iFRAP a été le seul think-tank interviewé par l'OCDE dans le cadre du rapport qu'ils réalisent en ce moment au sujet de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques). Et cela grâce à vous.

Les questions de la réforme du statut de la fonction publique, du contrôle de la dépense publique, de la création d'emplois marchands et de la maitrise de nos dépenses sociales vont devenir centrales dans la campagne 2012. L'emploi, l'assistanat et la crise de la dette sont au cœur des préoccupations de la société française où les idées qui circulent sont souvent fausses. A nous de savoir démontrer les vérités économiques et de participer activement aux débats pour que la France ne s'enlise pas dans de fausses solutions. Notre rôle nous tient à cœur. Nous y consacrons toute notre énergie.

Agnès Verdier-Molinié,
directeur de la Fondation iFRAP

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

NOVEMBRE 2010

Forum des think-tanks.

La Fondation iFRAP est intervenue au forum des think-tanks sur le thème :
« Quels modèles de développement, pour quelles finalités ? »
« Nous n'avons plus les moyens de notre modèle social fondé sur l'État providence. Le problème majeur qui se présente à nous est l'explosion des dépenses sociales : plus de 550 milliards d'euros chaque année qui nous placent depuis 2007 au premier rang mondial (en pourcentage de PIB). (…) Le nouveau dogme d'« à chacun selon ses besoins » a une limite : les possibilités budgétaires de l'État et de la Sécurité sociale.»

JANVIER 2011

- **Conférence à l'invitation du Mouvement européen** au Touquet sur le thème : « *Quel modèle économique pour la France ?* »
- **Participation de la Fondation iFRAP** aux travaux du Club des think-tanks de l'UMP, aux côtés de 32 clubs politiques et think-tanks.

FÉVRIER 2011

- **Colloque : La commande publique, freins et obstacles pour les PME.**

Samuel-Frédéric Servière, expert à la Fondation iFRAP, est intervenu dans le colloque organisé le 3 février 2011 par la FICOME (Fédération des équipements de bureautique) sur « La commande publique ».

- **Audition à l'Assemblée nationale : mesures de simplification au profit des acteurs économiques.**

Bernard Zimmern et Samuel-Fréderic Servière ont été auditionnés par le député Jean-Luc Warsmann, président de la commission des lois sur la simplification du droit en direction des entreprises.

MARS 2011

- **Les fonctionnaires contre l'État : dédicace.**

Agnès Verdier-Molinié a dédicacé son dernier livre *Les fonctionnaires contre l'État* à la librairie Delamain, à l'occasion de sa sortie chez Albin Michel.

- **Les agriculteurs sont des entrepreneurs.**

Philippe François est intervenu sur le thème « Les agriculteurs sont des entrepreneurs » lors de l'Assemblée générale de l'Association française Droit rural des Pays de Loire, qui s'est tenue le 19 mars 2011 à Angers.

- **Un rapport de Bercy attendu sur les recherches en démographie des entreprises de la Fondation iFRAP.**

Suite aux publications des recherches de la Fondation iFRAP en matière de démographie des entreprises, le secrétaire d'État aux PME, Frédéric Lefebvre a commandé à ses services, notamment le CGIET (Conseil Général de l'Industrie de l'Énergie et des Technologies), une étude visant à analyser les causes du déficit de création d'emplois marchands dans notre pays. Le ministère pose en particulier la question : pourquoi la France compte-t-elle, en moyenne 2,8 salariés par entreprise créée contre 4,3 en Allemagne et 6,6 aux USA ? La mission est chargée d'analyser les causes de ce retard français liées à l'environnement fiscal et social. La mission doit aussi, dans ce rapport, formuler des propositions pour dynamiser la création d'emplois dans les jeunes entreprises.

MAI 2011

- **Assises de la simplification.**

Frédéric Lefebvre, secrétaire d'État chargé des Petites et Moyennes Entreprises a présidé vendredi dernier les Assises de la simplification aux côtés de Jean-Luc Warsmann et Jean-Michel Aulas. Le secrétaire d'État a annoncé un plan comprenant

SOCIÉTÉ CIVILE

LA REVUE DES GENS LIBRES

Pour ses derniers dossiers, la Fondation iFRAP a choisi de mettre au cœur de ses préoccupations l'emploi. Car, face aux défis que notre pays doit relever, réduction de la dette publique, chômage et crise économique, la seule solution est de créer massivement des emplois dans le secteur marchand, où la France se singularise par son retard, comparé à l'Allemagne ou à l'Angleterre. Ce n'est qu'en redressant fortement l'emploi que nous pourrons renforcer la base contributive et aider au redressement de nos finances publiques. Pour ces raisons, nous avons publié trois dossiers majeurs dans notre revue mensuelle Société Civile autour de ce thème : « Emploi : la France a décroché » (SC 108), « Pourquoi il faut privatiser » (SC 107) et « A quoi sert le SMIC ? » (SC 110). Dans le premier, nous mettons à jour des chiffres inconnus du grand public, sur le déficit de créations d'entreprises en France et le fait que les entreprises françaises démarrent avec beaucoup moins d'emplois par rapport aux créations des autres grands pays industrialisés. Dans le dossier sur la privatisation, nous revenons sur le dogme de l'intervention publique au nom de l'intérêt général qui explique que de nombreux secteurs marchands aient vu leur développement entravé à cause des monopoles du secteur public.. Enfin dans le dossier sur le SMIC, nous avons mis en évidence qu'en devenant une norme sociale, le SMIC est aujourd'hui défavorable à l'emploi, particulièrement chez les jeunes et dans les TPE. De plus, les interactions avec les minima sociaux sont aujourd'hui si nombreuses qu'elles contribuent à rendre illisible et inefficace notre modèle social. Ces dossiers, repris dans les médias, nous ont donné l'occasion de nombreux contacts officiels qui ont confirmé nos chiffres et analyses. Aujourd'hui, ces dossiers viennent en appui de nos propositions pour une vraie politique de l'emploi en soutenant l'investissement des particuliers.

Société Civile s'est également attaqué à trois nouveaux sujets, grands domaines d'interventions publiques : l'Agriculture dans le numéro 106 pour montrer qu'en dépit des 25 milliards d'euros de subventions qu'ils reçoivent chaque année, les agriculteurs étouffent de sur-administration. Un autre grand sujet dans le domaine de la santé avec la publication du dossier sur l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (SC 111), organisation hospitalière gigantesque engluée dans la bureaucratie et la gestion politique. Enfin, dans un dossier original consacré à la libération des données publiques (SC 109), nous illustrons comment l'administration confisque la valorisation des données publiques.

Sandrine Gorreri,
directrice de la rédaction

Le **Bulletin d'information de la Fondation iFRAP** est une publication de la Fondation iFRAP – Fondation reconnue d'utilité publique. 5 rue Cadet, 75009 Paris. Tél. 01 42 33 29 15. Fax 01 40 26 47 19. www.ifrap.org. **Directeur de la publication :** Bernard Zimmern. **Directeur :** Agnès Verdier-Molinié. **Conception éditoriale et graphique, secrétariat de rédaction :** TEMA|*presse* (03 87 69 18 01). **Impression :** Groupe Socosprint Imprimeurs/88000 Épinal, certifié PEFC CTP/1-013. Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
Dépôt légal : juin 2011. ISSN : 2116-3510

80 mesures dont certaines seront effectives dès l'été 2011. La mesure 37 «Évaluer le temps nécessaire pour renseigner les enquêtes statistiques» est une proposition de la Fondation iFRAP.

• Convention UMP : «Bataille pour l'emploi».

Mardi 3 mai, l'UMP organisait une convention sur le thème «Bataille pour l'emploi : les clés de la réussite». La Fondation iFRAP y participait et défendait notamment l'idée d'une réforme de l'avantage Madelin et de l'ISF-TEPA et présentait un rapport commun avec les parlementaires réformateurs.

• OCDE et RGPP.

Le 5 mai 2011, la Fondation iFRAP a été interviewée par l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) dans le cadre du rapport que cette organisation réalise sur la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP).

« *La quasi totalité de la RGPP traite de la réorganisation et de l'optimisation de la façon de réaliser les fonctions actuelles de l'État et de ses satellites. Pratiquement pas de la redéfinition du périmètre de l'État. C'est pourtant ce que la RGPP avait comme objectif premier lors de son lancement et cela néglige le levier le plus important de réduction des coûts. Rappelons que la cible d'économies budgétaires sur le budget de l'État est, d'ici 2015, de 20 milliards d'euros par an.* »

• Colloque au Sénat sur le système éducatif et ses acteurs

La mission commune d'information du Sénat sur «l'organisation territoriale du système scolaire et sur l'évaluation des expérimentations locales en matière d'éducation» a organisé un colloque au Sénat. La Fondation iFRAP intervenait dans la deuxième table ronde : « Fonctionnement du service public de l'éducation : du cloisonnement au partenariat ».

www.ifrap.org

Le site Internet de la Fondation iFRAP

- 70 000 visiteurs par mois
- Plus de 1 000 articles en accès libre
- 1 newsletter hebdomadaire
- Tous les passages de l'iFRAP dans les médias
- Tous les colloques de l'iFRAP

Le site permet également de **s'abonner et commander en ligne les derniers numéros et les hors-série de Société Civile,** et de **faire un don** par paiement sécurisé.

LES FONCTIONNAIRES CONTRE L'ÉTAT, LE GRAND SABOTAGE

Agnès Verdier-Molinié, directeur de la Fondation iFRAP, publie chez Albin Michel une analyse du « lobby » des fonctionnaires en France, sous le titre : *Les fonctionnaires contre l'État. Le grand sabotage*.

Le lobby le plus puissant de France ? Ni le patronat ni les agriculteurs, mais des hommes censés servir l'intérêt général, coalisés autour de leur seule rente de situation. Cinq millions de fonctionnaires bien organisés qui, année après année, ont conquis de nouveaux avantages, avant de paralyser tous les gouvernements ou presque.

Plongeant le lecteur dans les fondements de ce véritable contre-pouvoir, Agnès Verdier-Molinié, journaliste économique et directrice d'un institut de recherche, la Fondation iFRAP, révèle comment ces agents ont réussi à empêcher toute réforme, que ce soit sous la gauche ou sous la présidence de Nicolas Sarkozy.

La situation est grave : à la SNCF comme chez EDF, les sabotages (généralement impunis) s'ajoutent aux grèves. Notre service public, trop souvent insuffisant, est aussi le plus coûteux d'Europe, avec le taux d'absentéisme le plus élevé.

Sous l'éclairage violent de la crise, des tabous sont en train de tomber. Les prochaines échéances électorales seront l'occasion de poser la question de la pertinence des invraisemblables inégalités de statuts entre secteur public et secteur privé. Si l'on veut que la France retrouve une marge de manœuvre dans la crise, ce lobby sûr de lui devra être contenu.

LA FONDATION iFRAP DANS LES MANUELS SCOLAIRES

Les travaux de la Fondation iFRAP ont été repris dans de nombreux manuels d'économie à destination d'élèves de BTS, de Terminale Bac Professionnel et de Seconde générale, aux éditions Belin, Nathan, Hatier…

Histoire Géographie Terminales Bac Pro, avril 2011

GEP, Économie Gestion Bac Pro Industriels, mai 2010

Bordas, Sciences économiques et sociales seconde, juin 2010

Hatier, Sciences économiques et sociales seconde, août 2010

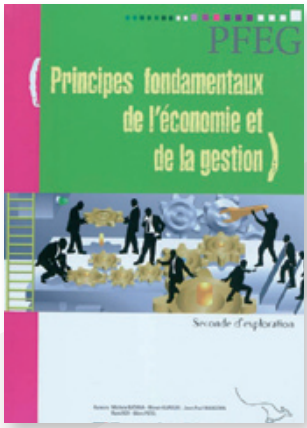

Édition Fontaine Picard, Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion seconde, juin 2010

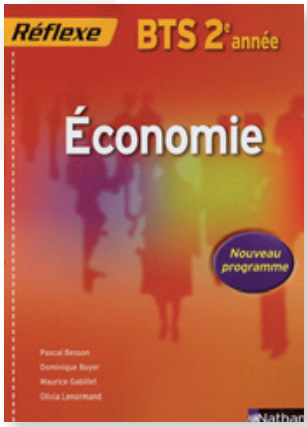

Nathan, Économie BTS 2, avril 2010

LA FONDATION DANS LES MÉDIAS

Entreprises intermédiaires : on se trompe de diagnostic

Bernard Zimmern, Président de la Fondation iFRAP, a publié une tribune dans le journal *Les Échos* du 18 janvier 2011.

« La Banque de France vient de constater que, deux ans après que le Gouvernement a déclaré les ETI, entreprises de taille intermédiaire entre 250 et 2 000 salariés, prioritaires, leur nombre a diminué de 30 % au lieu de croître. Et pourtant, nous avons eu entre-temps les états généraux de l'industrie demandés et animés par Christian Estrosi, où tout ce que la France recèle d'entreprises en mal de privilèges ou subventions est venu exposer ses demandes. Cela n'a pas marché. Comme ne marchent pas les suggestions du nouveau ministre de l'Industrie, Éric Besson, de protéger davantage l'industrie européenne, l'Allemagne et la Grande-Bretagne s'y opposant. Et si le gouvernement français se trompait de diagnostic ? »

Révolution fiscale

Agnès Verdier-Molinié est intervenue sur Canal Plus dans l'émission «Édition spéciale», consacrée à l'ouvrage *Pour une révolution fiscale*, de Thomas Piketty, Emmanuel Saez et Camille Landais.

Fonctionnaires : les vraies réformes, c'est pour quand ?

La Fondation iFRAP est citée dans le mensuel *Capital* (février 2011) pour ses recherches sur l'absentéisme maladie des fonctionnaires et l'explosion des dépenses de personnel dans la fonction publique.

« Seule la retraite par capitalisation permettra de compenser la baisse à venir du montant des pensions »

Sandrine Gorreri, directrice de la rédaction de *Société Civile*, a été interviewée par *Capital.fr* sur le système de retraite par capitalisation.

« Les Français devront accepter une dose de capitalisation dans le financement de leur retraite », explique Sandrine Gorreri, économiste à la Fondation iFRAP. Encore faut-il créer des produits d'épargne plus souples et généraliser leur accès. Ce think-tank milite aussi pour une fusion de toutes les caisses de retraite complémentaire, première étape vers la mise en place d'un système unique.

La folie du logement

Lundi 6 décembre, Agnès Verdier-Molinié, directeur de la Fondation iFRAP, était l'invitée de Frédéric Taddeï dans l'émission *Ce soir (ou jamais !)*, sur le thème : «La folie du logement : tous propriétaires ?». Elle intervenait face à Benoist Apparu, secrétaire d'État chargé du Logement, Gérard Horny, journaliste, Cristina Conrad, architecte, Alexandre Lacroix, journaliste et écrivain, Jacques Paget, illusionniste et Pascal Thomas, cinéaste.

« Près de 4 ans après la volonté affichée par Nicolas Sarkozy dans son programme de permettre aux Français d'accéder à la propriété - et fort d'une politique mise en place pour y parvenir -, comment se porte le logement en France actuellement ? 58 % de propriétaires, loin derrière la plupart de ses voisins européens, des loyers qui explosent, des HLM « squattés » par des riches ou des logements restant vides… »

TEMA | *presse*

SOUTENIR LA FONDATION iFRAP

❏ **Oui**, je m'abonne à *Société Civile* pour 1 an, soit 65 € au lieu de ~~88~~ €

❏ M. ❏ Mme ❏ Mlle

Nom ..... Prénom .....

Organisme.....

Adresse.....

Code postal..... Localité.....

E-mail..... Tél.....

❏ **OUI**, je soutiens la Fondation iFRAP et fais un don de .....€

AVANTAGE FISCAL*

Vous êtes une personne physique : au titre de l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable ; au titre de l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt, dans la limite de 45 000 euros, de 75 % de vos dons versés.

Vous êtes une personne morale : réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'Impôt sur les Sociétés, dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Règlement par chèque libellé à l'ordre de la Fondation iFRAP
*** Seuls les dons donnent droit à déduction fiscale.**

Le bulletin ci-dessus est à retourner à :
Fondation iFRAP, 5 rue Cadet, 75009 Paris • Tél. 01 42 33 29 15 • E-mail : m.olivet@ifrap.org